



Desvres, le 23 juin 2020

Communauté de Communes
de *Desvres-Samer*

Monsieur Fabien SUDRY
Préfecture du Pas-de-Calais
13, Grand Place BP 60912
62 022 ARRAS Cedex

REF. : HP/06/02
Hélène FLIPO - Urbanisme Habitat
Tél. 03.21.92.07.20
helene.flipo@cc-desvressamer.fr

**Objet : Déclaration de projet – STECAL- PLU intercommunal de la CCDS (62240)
REUNION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES (PPA)**

Monsieur le Préfet,

Le Territoire de la Communauté de Communes de Desvres-Samer a approuvé son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), lors du Conseil Communautaire du 14/11/2019.

Du fait d'un nouveau projet privé, une Déclaration de projet emportant conformité du PLUI a été prescrite sur le périmètre de la STECAL « Moulin aux Draps » - commune de Desvres.

Par courrier du 17 mars 2020, une demande d'avis vous était transmise. Dans le cadre de la procédure, et suite à la levée de l'état d'urgence sanitaire, une réunion des PPA pour un examen conjoint doit se tenir, conformément à l'article R153-54 du Code de l'Urbanisme.

Je vous invite donc, en présentiel ou en visio-conférence, à votre convenance, le :

Mercredi 1^{er} juillet 2020, de 9h à 11h

Siège de la CCDS, 41, rue des Potiers – Salle Magnolia, 62240 DESVRES.

Un courriel sera envoyé la veille, pour indiquer les modalités de connexion et transmettre un diaporama récapitulatif.

En vous remerciant par avance de nous indiquer sous quelle forme vos services pourront intervenir lors de cette réunion, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Vu, le BGS :

Le Président,

Claude PRUDHOMME



Desvres, le 23 juin 2020

Communauté de Communes
de **Desvres-Samer**

Madame Dominique CONSILLE
Sous-Préfecture de Boulogne-s-Mer
131, Grande Rue
BP 49
62321 BOULOGNE SUR MER Cedex

REF. : HF/06/02
Hélène FLIPO - Urbanisme Habitat
Tél. 03.21.92.07.20
helene.flipo@cc-desvressamer.fr

**Objet : Déclaration de projet – STECAL- PLU intercommunal de la CCDS (62240)
REUNION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES (PPA)**

Madame la Sous-Préfète,

Le Territoire de la Communauté de Communes de Desvres-Samer a approuvé son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), lors du Conseil Communautaire du 14/11/2019.

Du fait d'un nouveau projet privé, une Déclaration de projet emportant conformité du PLUI a été prescrite sur le périmètre de la STECAL « Moulin aux Draps » - commune de Desvres.

Par courrier du 17 mars 2020, une demande d'avis vous était transmise. Dans le cadre de la procédure, et suite à la levée de l'état d'urgence sanitaire, une réunion des PPA pour un examen conjoint doit se tenir, conformément à l'article R153-54 du Code de l'Urbanisme.

Je vous invite donc, en présentiel ou en visio-conférence, à votre convenance, le :

Mercredi 1^{er} juillet 2020, de 9h à 11h

Siège de la CCDS, 41, rue des Potiers – Salle Magnolia, 62240 DESVRES.

Un courriel sera envoyé la veille, pour indiquer les modalités de connexion et transmettre un diaporama récapitulatif.

En vous remerciant par avance de nous indiquer sous quelle forme vos services pourront intervenir lors de cette réunion, je vous prie d'agréer, Madame la Sous-Préfète, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Vu, le DGS :

Le Président,

Claude PRUDHOMME



Desvres, le 23 juin 2020

Communauté de Communes
de *Desvres-Samer*

DDTM
Service Urbanisme et Aménagement
Madame Rachel KIRZEWSKI
100, avenue Winston Churchill
SP 7
62 022 ARRAS Cedex

RÉF. : HF/06/02
Hélène FLIPO - Urbanisme Habitat
Tél. 03.21.92.07.20
helene.flipo@cc-desvressamer.fr

**Objet : Déclaration de projet – STECAL- PLU intercommunal de la CCDS (62240)
REUNION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES (PPA)
S/c. M. Denis DELCOUR – Directeur**

Madame la Cheffe de service

Le Territoire de la Communauté de Communes de Desvres-Samer a approuvé son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), lors du Conseil Communautaire du 14/11/2019.

Du fait d'un nouveau projet privé, une Déclaration de projet emportant conformité du PLUI a été prescrite sur le périmètre de la STECAL « Moulin aux Draps » - commune de Desvres.

Par courrier du 17 mars 2020, une demande d'avis vous était transmise. Dans le cadre de la procédure, et suite à la levée de l'état d'urgence sanitaire, une réunion des PPA pour un examen conjoint doit se tenir, conformément à l'article R153-54 du Code de l'Urbanisme.

Je vous invite donc, en présentiel ou en visio-conférence, à votre convenance, le :

Mercredi 1^{er} juillet 2020, de 9h à 11h


Siège de la CCDS, 41, rue des Potiers – Salle Magnolia, 62240 DESVRES.

Un courriel sera envoyé la veille, pour indiquer les modalités de connexion et transmettre un diaporama récapitulatif.

En vous remerciant par avance de nous indiquer sous quelle forme vos services pourront intervenir lors de cette réunion, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Vu, Le DGS :

Le Président,


Claude PRUDHOMME



Desvres, le 23 juin 2020

Communauté de Communes
de **Desvres-Samer**

Direction Départementale de la Cohésion
Sociale
Madame Nathalie CHOMETTE
Résidence Saint Pol
14, voie Bossuet
CS 20960
62 033 ARRAS Cedex

REF. : HF/06/02
Hélène FLIPO - Urbanisme Habitat
Tél. 03.21.92.07.20
helene.flipo@cc-desvressamer.fr

**Objet : Déclaration de projet – STECAL- PLU intercommunal de la CCDS (62240)
REUNION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES (PPA)**

Madame la Directrice,

Le Territoire de la Communauté de Communes de Desvres-Samer a approuvé son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), lors du Conseil Communautaire du 14/11/2019.

Du fait d'un nouveau projet privé, une Déclaration de projet emportant conformité du PLUI a été prescrite sur le périmètre de la STECAL « Moulin aux Draps » - commune de Desvres.

Par courrier du 17 mars 2020, une demande d'avis vous était transmise. Dans le cadre de la procédure, et suite à la levée de l'état d'urgence sanitaire, une réunion des PPA pour un examen conjoint doit se tenir, conformément à l'article R153-54 du Code de l'Urbanisme.

Je vous invite donc, en présentiel ou en visio-conférence, à votre convenance, le :

Mercredi 1^{er} juillet 2020, de 9h à 11h

Siège de la CCDS, 41, rue des Potiers – Salle Magnolia, 62240 DESVRES.

Un courriel sera envoyé la veille, pour indiquer les modalités de connexion et transmettre un diaporama récapitulatif.

En vous remerciant par avance de nous indiquer sous quelle forme vos services pourront intervenir lors de cette réunion, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Vu, le DGS :

Le Président,

Claude PRUDHOMME



Desvres, le 23 juin 2020

Communauté de Communes
de **Desvres-Samer**

Agence Régionale de Santé
Madame Monique RICOMES
Bâtiment Onyx A
556 avenue Willy Brandt
59 777 EURALILLE

REF : HF/06/02
Hélène FLIPO - Urbanisme Habitat
Tél. 03.21.92.07.20
helene.flipo@cc-desvressamer.fr

**Objet : Déclaration de projet – STECAL- PLU intercommunal de la CCDS (62240)
REUNION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES (PPA)**

Madame la Directrice,

Le Territoire de la Communauté de Communes de Desvres-Samer a approuvé son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), lors du Conseil Communautaire du 14/11/2019.

Du fait d'un nouveau projet privé, une Déclaration de projet emportant conformité du PLUi a été prescrite sur le périmètre de la STECAL « Moulin aux Draps » - commune de Desvres.

Par courrier du 17 mars 2020, une demande d'avis vous était transmise. Dans le cadre de la procédure, et suite à la levée de l'état d'urgence sanitaire, une réunion des PPA pour un examen conjoint doit se tenir, conformément à l'article R153-54 du Code de l'Urbanisme.

Je vous invite donc, en présentiel ou en visio-conférence, à votre convenance, le :

Mercredi 1^{er} juillet 2020, de 9h à 11h

Siège de la CCDS, 41, rue des Potiers – Salle Magnolia, 62240 DESVRES.

Un courriel sera envoyé la veille, pour indiquer les modalités de connexion et transmettre un diaporama récapitulatif.

En vous remerciant par avance de nous indiquer sous quelle forme vos services pourront intervenir lors de cette réunion, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Vu, le DGS :

Le Président,

Claude PRUD'HOMME



Desvres, le 23 juin 2020

Communauté de Communes
de **Desvres-Samer**

Conseil régional des Hauts-de-France
Monsieur Xavier BERTRAND
Direction de l'Aménagement
151, Avenue du Président Hoover
F 59555 LILLE CEDEX

REF. : HF/06/02
Hélène FLIPO - Urbanisme Habitat
Tél. 03.21.92.07.20
helene.flipo@cc-desvressamer.fr

**Objet : Déclaration de projet – STECAL- PLU intercommunal de la CCDS (62240)
REUNION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES (PPA)**

Monsieur le Président,

Le Territoire de la Communauté de Communes de Desvres-Samer a approuvé son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), lors du Conseil Communautaire du 14/11/2019.

Du fait d'un nouveau projet privé, une Déclaration de projet emportant conformité du PLUi a été prescrite sur le périmètre de la STECAL « Moulin aux Draps » - commune de Desvres.

Par courrier du 17 mars 2020, une demande d'avis vous était transmise. Dans le cadre de la procédure, et suite à la levée de l'état d'urgence sanitaire, une réunion des PPA pour un examen conjoint doit se tenir, conformément à l'article R153-54 du Code de l'Urbanisme.

Je vous invite donc, en présentiel ou en visio-conférence, à votre convenance, le :

Mercredi 1^{er} juillet 2020, de 9h à 11h

Siège de la CCDS, 41, rue des Potiers – Salle Magnolia, 62240 DESVRES.

Un courriel sera envoyé la veille, pour indiquer les modalités de connexion et transmettre un diaporama récapitulatif.

En vous remerciant par avance de nous indiquer sous quelle forme vos services pourront intervenir lors de cette réunion, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Vu, le DGS :

Le Président,

Claude FRUDHOMME



Desvres, le 23 juin 2020

Communauté de Communes
de **Desvres-Samer**

Conseil Départemental du Pas de Calais
Monsieur Jean-Claude LEROY
Hôtel du département
Direction du Développement de
l'Aménagement et de l'Environnement
Rue Ferdinand Buisson
62 018 ARRAS Cedex 9

REF : HF/06/02
Hélène FLIPO - Urbanisme Habitat
Tél. 03.21.92.07.20
helene.flipo@cc-desvressamer.fr

**Objet : Déclaration de projet – STECAL- PLU intercommunal de la CCDS (62240)
REUNION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES (PPA)**

Monsieur le Président,

Le Territoire de la Communauté de Communes de Desvres-Samer a approuvé son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), lors du Conseil Communautaire du 14/11/2019.

Du fait d'un nouveau projet privé, une Déclaration de projet emportant conformité du PLUI a été prescrite sur le périmètre de la STECAL « Moulin aux Draps » - commune de Desvres.

Par courrier du 17 mars 2020, une demande d'avis vous était transmise. Dans le cadre de la procédure, et suite à la levée de l'état d'urgence sanitaire, une réunion des PPA pour un examen conjoint doit se tenir, conformément à l'article R153-54 du Code de l'Urbanisme.

Je vous invite donc, en présentiel ou en visio-conférence, à votre convenance, le :

Mercredi 1^{er} juillet 2020, de 9h à 11h

Siège de la CCDS, 41, rue des Potiers – Salle Magnolia, 62240 DESVRES.

Un courriel sera envoyé la veille, pour indiquer les modalités de connexion et transmettre un diaporama récapitulatif.

En vous remerciant par avance de nous indiquer sous quelle forme vos services pourront intervenir lors de cette réunion, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Vu, le DGS :

Le Président,

Claude PRUDHOMME



Desvres, le 23 juin 2020

Communauté de Communes
de *Desvres* - *Samer*

Parc Naturel Régional Caps et Marais
d'Opale
Monsieur Philippe LELEU
Maison du Parc
BP 22
2142 LE WAST

REF. : HF/06/02
Hélène FLIPO - Urbanisme Habitat
Tél. 03.21.92.07.20
helene.flipo@cc-desvressamer.fr

**Objet : Déclaration de projet – STECAL- PLU intercommunal de la CCDS (62240)
REUNION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES (PPA)**

Monsieur le Président,

Le Territoire de la Communauté de Communes de Desvres-Samer a approuvé son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), lors du Conseil Communautaire du 14/11/2019.

Du fait d'un nouveau projet privé, une Déclaration de projet emportant conformité du PLUI a été prescrite sur le périmètre de la STECAL « Moulin aux Draps » - commune de Desvres.

Par courrier du 17 mars 2020, une demande d'avis vous était transmise. Dans le cadre de la procédure, et suite à la levée de l'état d'urgence sanitaire, une réunion des PPA pour un examen conjoint doit se tenir, conformément à l'article R153-54 du Code de l'Urbanisme.

Je vous invite donc, en présentiel ou en visio-conférence, à votre convenance, le :

Mercredi 1^{er} juillet 2020, de 9h à 11h

Siège de la CCDS, 41, rue des Potiers – Salle Magnolia, 62240 DESVRES.

Un courriel sera envoyé la veille, pour indiquer les modalités de connexion et transmettre un diaporama récapitulatif.

En vous remerciant par avance de nous indiquer sous quelle forme vos services pourront intervenir lors de cette réunion, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Vu, le DGS.

Le Président,

Claude PRUDHOMME



Desvres, le 23 juin 2020

Communauté de Communes
de **Desvres-Samer**

Syndicat Mixte du SCOT du Boulonnais
CAB
1, Boulevard du Bassin Napoléon
BP 755
62 321 BOULOGNE SUR MER Cedex

REF : HF/06/02
Hélène FLIPO - Urbanisme Habitat
Tél. 03.21.92.07.20
helene.flipo@cc-desvressamer.fr

**Objet : Déclaration de projet – STECAL- PLU intercommunal de la CCDS (62240)
REUNION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES (PPA)**

Ardennes

Belairzy

Bellevalle **Monsieur le Président,**

Beuthannville

Brauerbecq

Cary

Colombart

Coutail

Crampes

Desvres

Desvres

Haling

Hennevelo

Laon

La Wasl

Longfossé

Languenville

Lattignies

Marnes

Nabringhen

Quintilly

Quintilly

Saint Martin

Samer

Silles

Senlecques

Tigny

Yeshothen

Wail Moulier

Wierre-au-Bec

Wicquignies

Le Territoire de la Communauté de Communes de Desvres-Samer a approuvé son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), lors du Conseil Communautaire du 14/11/2019.

Du fait d'un nouveau projet privé, une Déclaration de projet emportant conformité du PLUI a été prescrite sur le périmètre de la STECAL « Moulin aux Draps » - commune de Desvres.

Par courrier du 17 mars 2020, une demande d'avis vous était transmise. Dans le cadre de la procédure, et suite à la levée de l'état d'urgence sanitaire, une réunion des PPA pour un examen conjoint doit se tenir, conformément à l'article R153-54 du Code de l'Urbanisme.

Je vous invite donc, en présentiel ou en visio-conférence, à votre convenance, le :

Mercredi 1^{er} juillet 2020, de 9h à 11h

Siège de la CCDS, 41, rue des Potiers – Salle Magnolia, 62240 DESVRES.

Un courriel sera envoyé la veille, pour indiquer les modalités de connexion et transmettre un diaporama récapitulatif.

En vous remerciant par avance de nous indiquer sous quelle forme vos services pourront intervenir lors de cette réunion, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Vu le DGS :

Le Président,

Claude BRUDHOMME



Desvres, le 23 juin 2020

Communauté de Communes
de Desvres-Samer

CLE du SAGE Boulonnais
Monsieur Daniel PARENTY

Rue de l'église
62 360 SAINT LEONARD

REF : HF/06/02
Hélène FLIPO - Urbanisme Habitat
Tél. 03.21.92.07.20
helene.flipo@cc-desvressamer.fr

**Objet : Déclaration de projet – STECAL- PLU intercommunal de la CCDS (62240)
REUNION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES (PPA)**

Monsieur le Président,

Le Territoire de la Communauté de Communes de Desvres-Samer a approuvé son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), lors du Conseil Communautaire du 14/11/2019.

Du fait d'un nouveau projet privé, une Déclaration de projet emportant conformité du PLUI a été prescrite sur le périmètre de la STECAL « Moulin aux Draps » - commune de Desvres.

Par courrier du 17 mars 2020, une demande d'avis vous était transmise. Dans le cadre de la procédure, et suite à la levée de l'état d'urgence sanitaire, une réunion des PPA pour un examen conjoint doit se tenir, conformément à l'article R153-54 du Code de l'Urbanisme.

Je vous invite donc, en présentiel ou en visio-conférence, à votre convenance, le :

Mercredi 1^{er} juillet 2020, de 9h à 11h

Siège de la CCDS, 41, rue des Potiers – Salle Magnolia, 62240 DESVRES.

Un courriel sera envoyé la veille, pour indiquer les modalités de connexion et transmettre un diaporama récapitulatif.

En vous remerciant par avance de nous indiquer sous quelle forme vos services pourront intervenir lors de cette réunion, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Vu, le DGS.

Le Président,

Claude PRUDHOMME



Desvres, le 23 juin 2020

Communauté de Communes
de **Desvres-Samer**

Chambre de Commerce et d'Industrie
Littoral Hauts de France
Antenne de Boulogne
24, Boulevard des Alliés
CS 50199
62 104 CALAIS Cedex

REF. : HF/06/02
Hélène FLIPO - Urbanisme Habitat
Tél. 03.21.92.07.20
helene.flipo@cc-desvressamer.fr

Aimouton

**Objet : Déclaration de projet – STECAL- PLU intercommunal de la CCDS (62240)
REUNION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES (PPA)**

Ballaeslès

Baillivillers

Braine **Madame, Monsieur,**

Cary

Caumont

Le Territoire de la Communauté de Communes de Desvres-Samer a approuvé son Plan
Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), lors du Conseil Communautaire du 14/11/2019.

Du fait d'un nouveau projet privé, une Déclaration de projet emportant conformité du PLUI
a été prescrite sur le périmètre de la STECAL « Moulin aux Draps » - commune de Desvres.

Hallignies

Par courrier du 17 mars 2020, une demande d'avis vous était transmise. Dans le cadre de la
procédure, et suite à la levée de l'état d'urgence sanitaire, une réunion des PPA pour un examen
conjoint doit se tenir, conformément à l'article R153-54 du Code de l'Urbanisme.

Langueux

Je vous invite donc, en présentiel ou en visio-conférence, à votre convenance, le :

Longueville

Mercredi 1^{er} juillet 2020, de 9h à 11h

Lottinghem

Siège de la CCDS, 41, rue des Potiers – Salle Magnolia, 62240 DESVRES.

Mesnilvillers

Un courriel sera envoyé la veille, pour indiquer les modalités de connexion et transmettre un
diaporama récapitulatif.

Saint Martin Chépy

En vous remerciant par avance de nous indiquer sous quelle forme vos services pourront
intervenir lors de cette réunion, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes
salutations les plus distinguées.

Sailly

Vu, le DGS :

Saillécques

Le Président,

Tigny

Villers-Outrépennes

Wiel-Moutier

Willemer-au-Buis

Wignies

Claude PRUD'HOMME



Desvres, le 23 juin 2020

Communauté de Communes
de **Desvres-Samer**

Chambre d'Agriculture du Pas de Calais
Monsieur Jean-Bernard BAYARD
56, avenue Roger Salengro
BP 80039
62 051 ST-LAURENT BLANGY CEDEX

REF. : HF/06/02
Hélène FLIPO - Urbanisme Habitat
Tél. 03.21.92.07.20
helene.flipo@cc-desvressamer.fr

Objet : Déclaration de projet – STECAL- PLU intercommunal de la CCDS (62240)

REUNION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES (PPA)

Service Aménagement de la Chambre d'Agriculture

Monsieur le Président,

Le Territoire de la Communauté de Communes de Desvres-Samer a approuvé son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), lors du Conseil Communautaire du 14/11/2019.

Du fait d'un nouveau projet privé, une Déclaration de projet emportant conformité du PLUi a été prescrite sur le périmètre de la STECAL « Moulin aux Draps » - commune de Desvres.

Par courrier du 17 mars 2020, une demande d'avis vous était transmise. Dans le cadre de la procédure, et suite à la levée de l'état d'urgence sanitaire, une réunion des PPA pour un examen conjoint doit se tenir, conformément à l'article R153-54 du Code de l'Urbanisme.

Je vous invite donc, en présentiel ou en visio-conférence, à votre convenance, le :

Mercredi 1^{er} juillet 2020, de 9h à 11h

Siège de la CCDS, 41, rue des Potiers – Salle Magnolia, 62240 DESVRES.

Un courriel sera envoyé la veille, pour indiquer les modalités de connexion et transmettre un diaporama récapitulatif.

En vous remerciant par avance de nous indiquer sous quelle forme vos services pourront intervenir lors de cette réunion, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Vu, le DGS :

Le Président,

Claude PRUDHOMME



Desvres, le 23 juin 2020

Communauté de Communes
de Desvres - Samer

Chambre de Métiers et de l'artisanat
Monsieur Alain GRISET
ZAC Montjoie
9, rue Montjoie
62 280 ST MARTIN BOULOGNE

REF. : HF/06/02
Hélène FLIPO - Urbanisme Habitat
Tél. 03.21.92.07.20
helene.flipo@cc-desvressamer.fr

**Objet : Déclaration de projet – STECAL- PLU intercommunal de la CCDS (62240)
REUNION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES (PPA)**

Monsieur le Président,

Le Territoire de la Communauté de Communes de Desvres-Samer a approuvé son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), lors du Conseil Communautaire du 14/11/2019.

Du fait d'un nouveau projet privé, une Déclaration de projet emportant conformité du PLUI a été prescrite sur le périmètre de la STECAL « Moulin aux Draps » - commune de Desvres.

Par courrier du 17 mars 2020, une demande d'avis vous était transmise. Dans le cadre de la procédure, et suite à la levée de l'état d'urgence sanitaire, une réunion des PPA pour un examen conjoint doit se tenir, conformément à l'article R153-54 du Code de l'Urbanisme.

Je vous invite donc, en présentiel ou en visio-conférence, à votre convenance, le :

Mercredi 1^{er} juillet 2020, de 9h à 11h

Siège de la CCDS, 41, rue des Potiers – Salle Magnolia, 62240 DESVRES.

Un courriel sera envoyé la veille, pour indiquer les modalités de connexion et transmettre un diaporama récapitulatif.

En vous remerciant par avance de nous indiquer sous quelle forme vos services pourront intervenir lors de cette réunion, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Vu, le DGS :

Le Président,

Claude FRUITHOMME